



# Procès-verbal du conseil municipal du 28 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 août à 18h30, le conseil municipal de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, régulièrement convoqué le 21 août 2025, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont l'Abbé d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaients présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, AUBRY Jérôme, TRIPOTEAUD Dominique, RENAUDIN Stéphanie, STAUDER Jean-Denis, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, PARROT Claire, COMBAUD Benoit, VAN VLAMERTYNGHE Alain.

Etaients absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DOUET Jean-François, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre  
M. LEROUGE Michel, pouvoir donné à M. BRISSON Hervé  
M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. AUBRY Jérôme  
Mme LHERMENIER Sandrine, pouvoir donné à Mme CLERBOUT Micheline  
Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie

Etaients absents excusés :

Etaients absents : Mme BRUN Françoise,

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie RENAUDIN

Nombre de membres :

Règles de quorum : Majorité des membres présents =10

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

Pouvoirs : 5

Date d'affichage de la convocation : 21 août 2025

L'ordre du jour était le suivant :

- A0 – Approbation du procès-verbal du 18 juin 2025
- A1 – Aménagement de l'avenue Liotard – RD n° 118 – Convention « travaux » avec le Département
- B2 – Accroissement temporaire d'activité – modification de la délibération du 14 avril 2025
- C3 – Vente de parcelles de terrain situées « chemin des Guilloteaux » - Modification et adaptation du prix de vente
- C4 – Vente de deux parcelles de terrain - lot 6 et 7 - cadastrées section C n° 1318 et 1319 situées « chemin des Guilloteaux »
- D5 – Budget commune – Décision modificative n° 1
- F6 – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de Cœur de Saintonge dans le cadre d'un accord local
- Z7 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 18h30

## **A – Administration générale**

### **A0 – Approbation du procès-verbal du 18 juin 2025**

Mme NOUVEAU souhaite un retour de Monsieur le maire concernant la communication et tout autre sujet sur lequel il a délégué.

Il informe que cela est toujours fait en conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

*Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0*

### **A1 – Aménagement de l'avenue Liotard – RD n° 118 – Convention « travaux » avec le Département**

Vote pour la convention travaux et le coût des travaux.

Adopté à l'unanimité.

*Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0*

## **B – Ressources Humaines**

### **B2 – Accroissement temporaire d'activité – modification de la délibération du 14 avril 2025**

Adopté à l'unanimité.

*Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0*

## **C – Urbanisme**

### **C3 – Vente de parcelles de terrain situées « chemin des Guilloteaux » - Modification et adaptation du prix de vente**

Nouveau prix pour les lots restants chemin des Guilloteaux.

Adopté à l'unanimité.

*Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0*

### **C4 – Vente de deux parcelles de terrain - lot 6 et 7 - cadastrées section C n° 1318 et 1319 situées « chemin des Guilloteaux »**

Proposition d'achat de ces 2 lots par la Foncière Solidaire Monsenior pour un prix de 240 000 €.

Adopté à l'unanimité.

*Pour : 18                      Abstention : 0                      Contre : 0*

## **D – Finances**

### **D5 – Budget commune – Décision modificative n° 1**

Petits travaux imprévus sur la poste, chemin des Prévautés et VMC stade d'honneur.

Mme FLOCH-RUJU explique le tableau et l'équilibrage des finances.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18      Abstention : 0      Contre : 0

## **E – Patrimoine, culture, sport, tourisme**

NEANT

## **F – Intercommunalité**

### **F6 – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de Cœur de Saintonge dans le cadre d'un accord local**

Monsieur le maire explique au vu de l'évolution du nombre d'habitants de Trizay et Les Essards, le nombre de représentants évolue : 3 sièges pour Trizay et 1 siège pour Les Essards.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18      Abstention : 0      Contre : 0

## **Z – Questions et informations diverses**

### **Z7a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)**

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 10 DIA mais aucune préemption.

### **Z7b – Décision du maire prise dans le cadre de sa délégation**

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal qu'il a pris 6 décisions dans le cadre de sa délégation :

- Aide financière au titre du FEDER pour la maison des aventuriers
- Eco pâturage pour l'entretien des douves
- Sollicitation d'aide financière
- Avenant assurance
- Marché pour les produits d'entretien
- Don à la commune

### **Z7c – Informations diverses**

- ❖ Monsieur le maire informe que les caméras commencent à être installées place de la mairie, terrain des boulistes, rond-point niveau école et vue sur le jardin public et les jeux enfants, avenue Chambenoit vue sur terrain de tennis et camping.
- ❖ Beaucoup de nuisances de « motards » avenue Chambenoit. Les gendarmes sont sur l'affaire.
- ❖ Dégradation à la mairie, les coupables ont été filmés et une plainte a été déposée.
- ❖ Mme NOUVEAU souhaite connaître le retour du recensement → environ 2 100 habitants avec les

internes (1 850 pour les habitants à demeure).

- ❖ M. TRIPOTEAUD rappelle la soirée festive demain 29 août.
- ❖ Mme CLERBOUT signale que l'exposition du cirque est une belle réussite. Monsieur le maire informe qu'il y a eu 1 200 visiteurs sur 2,5 jours par semaine.
- ❖ Prochain conseil municipal le 18 septembre 2025.

Clôture du conseil à 19h05

Le Maire,  
Alexandre SCHNEIDER

La secrétaire de séance  
Stéphanie RENAUDIN

